



Commune de CERNY

(Essonne)

Extrait de délibération du Conseil d'Administration

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 7

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 28 mars à 17 h, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Présidente, à la suite de la convocation adressée le 21 mars 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes LEPAGE, BARBERI, VUITRY, TRIMBOUR, CARPENTIER,

Absentes excusées : Mmes SAINGERY et FRANCISCO

Secrétaire de séance : Mme Chrystelle LEPAGE

N° 2025 / I / 1 – 8.2 **Actions de prévention en direction des personnes âgées : Remboursement de frais aux associations intervenantes**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU la demande de l'Association « Mouvements en liberté – Yoga & Danse », réceptionnée en date du 31 janvier 2025, de remboursement des équipements achetés dans le cadre des ateliers yoga/gym douce mis en place sur le territoire communal,

VU les justificatifs s'y rapportant,

VU la demande de l'Association « Gymnastique sportive de Cerny », réceptionnée en date du 6 mars 2025, de remboursement de l'assurance souscrite dans le cadre des ateliers « marche » mis en place sur le territoire communal,

VU le justificatif s'y rapportant,

CONSIDÉRANT que les ateliers précédemment cités constituent des actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées,

CONSIDÉRANT que l'enveloppe budgétaire accordée par la Conférence des financeurs permet le remboursement des frais engagés par les intervenants,

L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

AUTORISE le remboursement des frais engagés dans le cadre des ateliers yoga/gym douce et marche, à savoir :

1. A l'Association « Mouvements en liberté – Yoga & Danse » :

- Acquisition de boîtes de rangement en plastique de 190 l avec couvercle : 80,50 €
- Acquisition de 6 tapis de yoga 185 x 60 vert : 256,80 €
- Acquisition de 6 tapis de yoga 185 x 60 framboise : 256,80 €

2. A l'association « Gymnastique sportive de Cerny » :

- Souscription d'une assurance complémentaire pour l'accueil de personnes non licenciées : 50,00 €

DIT que les crédits seront pris au budget en cours,

AUTORISE Madame la Présidente à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Marie-Claire CHAMBARET
Présidente du CCAS

